



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS  
Site : <http://www.sitecommunistes.org>  
Hebdo : [hebdo@sitecommunistes.org](mailto:hebdo@sitecommunistes.org)  
Courriel : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

12/07/2024

## **Communiqué du Parti Révolutionnaire Communistes à propos des accusations « d'apologie du terrorisme » portées contre le chercheur François Burgat**

François Burgat, ancien directeur de recherche au CNRS et spécialiste reconnu internationalement de l'Islam est accusé du délit mensonger « d'apologie du terrorisme » par des organisations sionistes pour ses prises de position propalestinienne et avoir diffusé des communiqués du Hamas. Il était convoqué à 9 h 00, mardi 9 juillet, au commissariat d'Aix-en-Provence où il a été placé en garde-à-vue pendant 7 heures, puis libéré aux alentours de 16 h 00.

Plusieurs personnalités du monde universitaires se sont élevées contre cette garde-à-vue.

« Je le connais un peu, et en aucun cas, François Burgat peut être soupçonné d'apologie du terrorisme. Qu'il soit convoqué par la police interrogé déjà mais la garde à vue c'est vraiment de la folie furieuse », grince Joël Roman, ancien rédacteur en chef de la Revue *Esprit*.

Pour le directeur de recherche au CNRS, Vincent Geisser, spécialiste du monde arabe, la procédure qui vise François Burgat n'est ni plus ni moins qu'une « chasse aux sorcières ». Dénonçant « une véritable honte », il souligne que François Burgat « a 40 ans de carrière au service de la République française » et appelle « tous (ses) collègues » à lui « exprimer leur solidarité individuelle et collective ».

François Burgat, à l'annonce de sa convocation, avait indiqué qu'il prenait cela comme une médaille. Quand-à l'ancienne basketteuse Emilie Gomis, convoquée pour la même raison en février dernier, elle avait déclaré, à sa sortie d'audition : « On est pris dans une machine à broyer. Il faut être prêt à en subir les conséquences. ».

Notre Parti Révolutionnaire Communistes dénonce jour après jour les atteintes aux libertés et les pressions qui s'exercent de la part de l'État français pour faire taire tous ceux qui combattent le génocide perpétré à Gaza par l'armée coloniale sioniste et apportent leur soutien à la lutte légitime de libération nationale du peuple palestinien.

Nous affirmons notre solidarité à François Burgat et à tous ceux victimes des mêmes manœuvres d'intimidation, nous dénonçons toutes ces actions judiciaires qui, cherchent à faire passer la solidarité avec les Palestiniens pour de l'antisémitisme ou de l'apologie du terrorisme.

Paris le 12 juillet 2024